

**MAIRIE DE CARCASSONNE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 26 JUIN 2025**

N°025

<b>SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU SYNDICAT OBJET : MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITÉ DE CARCASSONNE ACTION 22 ANIMATION PROGRAMME GRAND SITE</b>			
Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 33	Nombre de Membres Votants : 43	Date de la Convocation : 19 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt six juin, à seize heures le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli - 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Gérard LARRAT Maire**.

Mme CHESA, M. BLASQUEZ, Mme LETAO, M. LAREDJ, Mme BARDOU, M. ARIAS, Mme DOUTRES, M. BES, Mme GODEFROY, M. ALBAREL, Mme MONTUSSAC, M. FLAMANT,

Mme BARTHES, Mme MIGNOT, Mme BERNARD, M. AUDIER, M. ZORZETTO, M. CAMBON, M. LEUBA, Mme LACUBE, Mme GIOVANNETTI, M. MARTY, Mme BLANC, M. BUSTOS, Mme TRIAY, M. JORDAN, M. ICHE, M. BELMAS, Mme BOUTALEB, M. CHAMLAL, Mme LARROUX, M. MONTAGNE

**EXCUSES :** Mme DENUX donne pouvoir à M. LARRAT, Mme QUINTILLA-MENDEGRIS donne pouvoir à Mme GODEFROY, M. LECINA donne pouvoir à M. JORDAN, Mme GASC donne pouvoir à M. LAREDJ, M. OUDDANE donne pouvoir à M. BUSTOS, Mme RIVEL donne pouvoir à M. ICHE, Mme GALBEZ donne pouvoir à Mme BOUTALEB, Mme JULIEN donne pouvoir à M. BELMAS, Mme KERRINCKX donne pouvoir à M. MONTAGNE, M. DUTHU donne pouvoir à Mme BERNARD conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code General des Collectivités Territoriales.

Mme Emilie TRIAY est désignée comme Secrétaire de Séance

---

Monsieur Le Président expose :

La Commune de Carcassonne participe au Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne (OGS).

Le Syndicat Mixte a sollicité la Commune pour une participation au financement de l'action 22 « Animation Programme Grand Site 2025 » consistant à la création d'un outil pédagogique et de médiation, l'animation d'une fête de la nature, l'organisation d'escales au Canal du Midi et la rédaction d'un guide de bienvenue dans le Grand Site.

Le montant estimé de l'opération est de 22.640 € HT Le plan de financement proposé prévoit une participation de l'Etat (16.143,20 €), du Syndicat Mixte (4.528 €), de la Commune (656,26 €), de la Communauté d'agglomération (656,27 €) et du Département (656,27 €).

Il est précisé que les crédits sont prévus au chapitre 65 du Budget Principal, article 6561, rubrique 312.

Le montant de la subvention ne pourra en aucun cas dépasser le montant de 656,26 € ; elle sera versée au prorata des dépenses sur production de décomptes visés par le Trésorier Principal.

Le délai de réalisation correspond à sa réalisation effective dans la limite du 31 décembre 2025.

Un acompte de 30% pourra être sollicité sur justificatif du commencement de l'action. Le solde du paiement ne pourra intervenir qu'au vu de la production des décomptes généraux définitifs ou d'un document équivalent.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- de délibérer sur l'attribution d'une subvention de 656,26 € soit 3 % du montant HT au Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne pour l'action 22
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer et exécuter tout document se rapportant à cette opération.

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré :

- ADOPTE à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées

---

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire,  
Gérard LARRAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20250626-25389-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2025

Publication : 03/07/2025